

Rapport financier 2014



Salaberry-de-Valleyfield, le 16 juin 2015

Chers citoyens, chères citoyennes,
Madame la Conseillère et Messieurs les Conseillers,

Au cours des deux derniers exercices financiers, des modifications importantes dans la fiscalité municipale ont été apportées par le gouvernement du Québec afin de permettre à ce dernier d'atteindre l'équilibre financier et de replacer le Québec en mode de croissance économique et de développement. En raison de la réduction des transferts budgétaires du gouvernement vers les municipalités, ces dernières ont dû mettre en place des mesures financières visant à resserrer les opérations budgétaires, réduire les dépenses et davantage rationaliser en ce qui a trait au rendu des services publics. Ainsi, tous les départements, voire services municipaux, ont été mis à contribution et ont été invités à réviser l'ensemble de leur programme de façon à assurer le maintien de services tout en raffinant les méthodes de travail. Le conseil municipal a souhaité maintenir un niveau de service adéquat sans pour autant alourdir le fardeau fiscal des contribuables.

Ce travail laborieux s'est poursuivi sur une période de deux ans, soit les années 2013 et 2014, durant lesquelles chaque poste budgétaire a été révisé, chaque service a été touché. Nous avons réexaminé l'ensemble des activités entrant dans les programmations de services et de loisirs. Nous avons fait des choix difficiles, avons retardé plusieurs travaux, tout en maintenant le cap sur la création de nouveaux revenus.

Les efforts de chacun ont porté fruit et nous avons pu contenir l'impact des nouvelles mesures gouvernementales sur notre budget municipal. En outre, au terme d'une analyse plus en profondeur des programmes de subventions gouvernementales, nous avons pu retracer et finaliser des engagements de Québec datant de la période du regroupement des municipalités de notre nouveau territoire municipal, ce qui nous a permis d'encaisser une somme importante qui a allégé le budget de l'année 2014. Enfin, la mise en application de la nouvelle Loi sur la gestion des fonds de pension municipaux nous a aidés à étaler la part du déficit actuariel du régime de retraite de nos employés devant justement être assumée par l'ensemble des citoyens. Cet étalement a permis de dégager une marge de manœuvre intéressante qui se manifeste dans les résultats financiers de 2014.

Ainsi, conformément à l'exigence de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, le directeur des finances et trésorier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, monsieur Michel Décosse, dépose aujourd'hui le rapport financier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014. Tel que requis, ce document est accompagné du rapport de l'auditeur indépendant mandaté pour l'audition de l'ensemble des opérations financières de l'année 2014.

Ce rapport est préparé conformément aux normes canadiennes de comptabilité pour les organismes du secteur public qui imposent aux municipalités de consolider, dans leur rapport financier, la quote-part des opérations financières des organismes incluse dans leur périmètre comptable. Un ensemble de critères permet de déterminer l'obligation de consolidation. À cet effet, deux organismes répondent à l'ensemble de ces critères, soit la Société du Port de Valleyfield ainsi que le Conseil Inter municipal de Transport du Sud-Ouest (CITSO). Le présent rapport inclut donc les résultats consolidés de ces deux organismes. Par ailleurs, étant donné que leur excédent net relève de leur responsabilité, nous nous limiterons donc à faire rapport des renseignements exclusifs à nos opérations.

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

En considération des commentaires formulés en introduction du présent exposé, le rapport financier de l'année 2014 démontre un excédent de fonctionnement au montant de 4 242 431 \$, soit une marge de 5,93 % sur le budget de 72 M\$, adopté en janvier 2014.

Au chapitre des revenus, on dénote un écart favorable de 600 000 \$ généré comparativement au budget 2014, cet écart provient majoritairement de :

	Budget	Réel	Écart
Taxes	57 877 118 \$	58 286 021 \$	408 903 \$
Compensations tenant lieu de taxes	3 042 288 \$	2 996 430 \$	-45 858 \$
Transferts	1 230 474 \$	2 191 901 \$	961 427 \$
Services rendus	1 878 471 \$	2 301 081 \$	422 610 \$
Imposition de droits	2 625 070 \$	2 193 023 \$	-432 047 \$
Amendes et pénalités	1 288 900 \$	1 226 509 \$	-62 391 \$
Intérêts	448 750 \$	551 827 \$	103 077 \$
Autres revenus	3 149 414 \$	2 423 380 \$	-726 034 \$
Total	71 540 485 \$	72 170 172 \$	629 687 \$

Les revenus de taxes représentent donc une somme additionnelle de plus de 400 000 \$. Fait à noter, les revenus de taxes représentent 79 % des revenus totaux de notre Ville et ce pourcentage correspond, en général, à celui de bien d'autres cités régionales du Québec.

Les revenus dits de « transferts » représentent une somme de 960 000 \$ additionnelle. Ces revenus supplémentaires d'importance sont en lien avec les dépenses du service de la dette. Cet important montant n'avait pas été confirmé à la trésorerie par le gouvernement du Québec au moment de l'élaboration du budget 2014.

Les « services rendus » présentent une somme additionnelle de plus de 400 000 \$ sur les prévisions du budget 2014 dont 110 000 \$ proviennent spécifiquement de frais d'administration imposés sur la facturation des rejets industriels ainsi que sur plusieurs autres montants qui, considérés individuellement, apparaissent de prime abord de moindre importance.

Les revenus « d'imposition de droits » indiquent un manque à gagner de 430 000 \$ sur les prévisions de l'année 2014; ces revenus sont constitués essentiellement des droits relatifs à l'émission des permis de construction et des droits sur mutations immobilières. Ils ont fait l'objet d'une estimation budgétaire un peu trop optimiste au moment de l'élaboration du budget 2014; nous avons d'ailleurs noté le ralentissement des activités de construction sur le territoire en fin d'année financière.

Les « amendes » de la cour municipale et les « pénalités » ont aussi fait l'objet d'un peu trop d'optimisme au moment de conclure le budget 2014; elles présentent un manque à gagner d'environ 60 000 \$.

Des revenus « d'intérêts bancaires » additionnels, pour une somme d'environ 100 000 \$ provenant particulièrement des pénalités de non-respect des modalités de paiement sur l'ensemble des comptes recevables ont été perçus par la trésorerie au cours de l'année 2014.

Enfin, des réductions dans la catégorie « Autres revenus » pour un manque à gagner de 725 000 \$ ont été observées en 2014. Cette somme est constituée de plusieurs éléments dont les cessions de terrains (ventes en moins) et d'immeubles excédentaires pour un écart négatif de 1 150 000 \$ et des entrées de fonds de l'ordre de 425 000 \$ provenant de compensations et de recettes perçues de différents organismes.

Au chapitre des dépenses, on dénote un écart favorable d'environ 48 000 \$ sur l'ensemble de nos postes budgétaires, on peut expliquer cet écart en analysant chacune des fonctions de dépenses.

Dépenses	Budget	Réel	Écart
Administration générale	6 513 297 \$	6 543 654 \$	30 357 \$
Sécurité publique	11 066 635 \$	10 699 127 \$	-367 508 \$
Transport	11 188 931 \$	10 987 923 \$	-201 008 \$
Hygiène du milieu	13 950 509 \$	13 668 576 \$	-281 933 \$
Santé et bien-être	500 946 \$	421 379 \$	-79 567 \$
Aménagement, urbanisme et développement	3 969 521 \$	5 474 806 \$	1 505 285 \$
Loisir et culture	9 366 738 \$	8 992 313 \$	-374 425 \$
Frais de financement	5 371 400 \$	5 187 864 \$	-183 536 \$
Total	61 927 977 \$	61 975 642 \$	47 665 \$

Pour la rubrique « Administration générale », on constate que, globalement, le budget adopté pour l'année 2014 a été respecté. L'activité « Gestion financière et administrative » démontre une économie de 190 000 \$ qui s'explique par un niveau de rémunération moindre que prévu (non remplacement d'employés en absence temporaire) combiné à une réduction du coût des contrats d'entretien des équipements. La variation de l'activité « Autres » est attribuable en partie à des provisions concernant des sommes à recevoir de différents organismes.

Administration générale	Budget	Réel	Écart
Conseil	797 575 \$	778 077 \$	-19 498 \$
Application de la loi	744 243 \$	712 155 \$	-32 088 \$
Gestion financière et administrative	2 549 692 \$	2 360 230 \$	-189 462 \$
Greffe	527 586 \$	509 296 \$	-18 290 \$
Évaluation	665 218 \$	679 972 \$	14 754 \$
Gestion du personnel	764 525 \$	730 137 \$	-34 388 \$
Autres	464 458 \$	773 787 \$	309 329 \$
Total	6 513 297 \$	6 543 654 \$	30 357 \$

À la rubrique budgétaire « Sécurité publique », on dénote un écart favorable de 367 000 \$ qui s'explique par une réduction sur l'ensemble des coûts reliés à la desserte policière par la Sûreté du Québec. Également, à l'activité « Sécurité incendie », une économie sur la rémunération du personnel, dont le non remplacement temporaire d'un poste cadre, a contribué à cet écart favorable.

Sécurité publique	Budget	Réel	Écart
Police	5 520 079 \$	5 427 924 \$	-92 155 \$
Sécurité incendie	5 016 179 \$	4 743 370 \$	-272 809 \$
Sécurité civile	55 339 \$	32 757 \$	-22 582 \$
Autres	475 038 \$	495 076 \$	20 038 \$
Total	11 066 635 \$	10 699 127 \$	-367 508 \$

À la rubrique « Transport » apparaît une économie globale de plus de 200 000 \$. L'activité « Voirie municipale » y contribue notamment en réalisant une économie de 290 000 \$ suite à un contrôle serré de l'ensemble des dépenses regroupant cette fonction. Les coûts supplémentaires à l'activité « Enlèvement de la neige » sont en lien direct avec l'épandage des abrasifs afin d'assurer une circulation sécuritaire des piétons et des automobilistes. L'activité « Éclairage des rues » y contribue aussi avec une économie de 98 000 \$ qui s'explique par des coûts réduits pour l'entretien du réseau d'éclairage. L'activité « Circulation et stationnement » démontre des coûts supplémentaires reliés à la masse salariale (temps supplémentaire), au lignage des rues et des intersections ainsi qu'à l'entretien des feux de circulation. L'activité « Transport en commun », compte tenu de l'augmentation importante de la clientèle admissible au transport adapté des personnes handicapées, a requis des dépenses supplémentaires de l'ordre de 82 000 \$ absorbées par ce service dont la Ville est mandataire pour et au nom de plusieurs municipalités de la région.

Transport	Budget	Réel	Écart
Voirie municipale	4 262 456 \$	3 972 653 \$	-289 803 \$
Enlèvement de la neige	3 391 244 \$	3 449 667 \$	58 423 \$
Éclairage des rues	615 633 \$	517 124 \$	-98 509 \$
Circulation et stationnement	934 855 \$	1 038 261 \$	103 406 \$
Transport en commun	1 855 143 \$	1 918 377 \$	63 234 \$
Transport aérien	4 600 \$	4 517 \$	-83 \$
Transport par eau	125 000 \$	87 324 \$	-37 676 \$
Total	11 188 931 \$	10 987 923 \$	-201 008 \$

À la rubrique « Hygiène du milieu », on constate une économie globale de 280 000 \$. L'activité « Approvisionnement et traitement de l'eau potable » y contribue par une économie de 189 000 \$ essentiellement reliée au coût d'entretien de l'usine de traitement de l'eau potable. Les coûts supplémentaires pour les activités « Réseau de distribution de l'eau potable » et « Réseau d'égout » totalisant 786 000 \$ sont reliés à l'entretien supplémentaire rendu nécessaire par le nombre important de bris de conduites, notamment en période de gel hivernal. L'activité « Traitement des eaux usées » a permis une économie de 600 000 \$ expliquée par des coûts réduits d'entretien de l'usine d'épuration et des coûts de transport et de disposition des boues. À noter que cette usine a fait l'objet d'un projet de réfection majeure parachevée en 2014. L'activité « Déchets domestiques » présente aussi une importante économie de coûts de l'ordre de 327 000 \$ supplémentaires reliés exclusivement à la diminution du tonnage de déchets ramassés et disposés. Notre performance positive en ce qui a trait à la diversion des matières résiduelles et à la croissance du pourcentage des matières recyclées se mesure ainsi.

Hygiène du milieu	Budget	Réel	Écart
Approvisionnement et traitement - eau potable	1 580 577 \$	1 391 935 \$	-188 642 \$
Réseau de distribution - eau potable	2 122 723 \$	2 355 569 \$	232 846 \$
Traitement des eaux usées	1 981 677 \$	1 381 388 \$	-600 289 \$
Réseau d'égout	3 350 565 \$	3 903 627 \$	553 062 \$
Déchets domestiques	3 393 673 \$	3 066 466 \$	-327 207 \$
Matières recyclables	1 197 472 \$	1 214 653 \$	17 181 \$
Matières organiques	112 264 \$	97 531 \$	-14 733 \$
Matériaux secs	147 218 \$	181 043 \$	33 825 \$
Cours d'eau	10 800 \$	25 183 \$	14 383 \$
Protection de l'environnement	53 540 \$	51 181 \$	-2 359 \$
Total	13 950 509 \$	13 668 576 \$	-281 933 \$

À la rubrique « Santé et bien-être », on remarque une économie globale de 80 000 \$. L'activité « Autres » concerne spécifiquement la politique familiale et le développement social pour lesquels un écart favorable de 95 000 \$ est constaté. Une partie de cet écart, soit 50 000 \$, provient du budget pour le développement social pour lequel certains projets prévus en 2014 n'ont pu être réalisés; ils sont donc reportés au budget 2015. Le solde de cet écart de 45 000 \$ provient d'une réaffectation budgétaire.

Santé et bien-être	Budget	Réel	Écart
Logement social	146 919 \$	162 813 \$	15 894 \$
Autres	354 027 \$	258 566 \$	-95 461 \$
Total	500 946 \$	421 379 \$	-79 567 \$

À la rubrique « Aménagement, urbanisme et développement », on constate un excédent budgétaire de 1 505 000 \$. Afin d'expliquer cet excédent de dépenses, il y a lieu de prendre en considération les normes de la comptabilité municipale qui nous obligent à tenir compte d'opérations financières qui, compte tenu de la nature des projets et de leur réalisation, sont financées par des emprunts à long terme. À cet effet, dans l'ensemble des dépenses de cette fonction, cette somme totale de 1 713 000 \$ correspond à des projets financés à long terme. Dans les faits, ce sont des honoraires professionnels, lesquels permettront de concrétiser des projets de réfection d'infrastructures. Également, cette somme a permis de subventionner différentes phases du programme de Rénovation Québec et aussi de contribuer financièrement au projet de transport intermodal de la compagnie de chemin de fer CSX.

Aménagement, urbanisme et développement	Budget	Réel	Écart
Aménagement, urbanisme et zonage	1 446 449 \$	1 578 376 \$	131 927 \$
Rénovation urbaine	624 183 \$	1 248 407 \$	624 224 \$
Promotion et développement économique	1 898 889 \$	2 648 023 \$	749 134 \$
Total	3 969 521 \$	5 474 806 \$	1 505 285 \$

À la rubrique « Loisirs et culture », on note une économie globale de 375 000 \$. Les activités « Piscine, plage et port de plaisance » et « Parcs et terrains de jeux » y contribuent pour un montant de 355 000 \$ qui s'explique par une rationalisation, en cours d'année, de l'ensemble des dépenses de ces activités.

Loisirs et culture	Budget	Réel	Écart
Centres communautaires	737 712 \$	712 251 \$	-25 461 \$
Patinoires intérieures et extérieures	1 841 895 \$	1 889 355 \$	47 460 \$
Piscine, plage et port de plaisance	2 078 581 \$	1 863 293 \$	-215 288 \$
Parcs et terrains de jeux	1 701 712 \$	1 562 100 \$	-139 612 \$
Expositions et foires	596 479 \$	566 876 \$	-29 603 \$
Bibliothèque	1 172 696 \$	1 163 964 \$	-8 732 \$
Patrimoine	405 958 \$	408 950 \$	2 992 \$
Autres	831 705 \$	825 524 \$	-6 181 \$
Total	9 366 738 \$	8 992 313 \$	-374 425 \$

À la rubrique « Frais de financement », on constate une économie budgétaire de près de 184 000 \$. La Ville finance ses projets d'investissement et le refinancement de ses dettes venant

à échéance par l'entremise du ministère des Finances du Québec; elle profite donc des conditions les meilleures des taux d'intérêt sur les différents marchés financiers. Compte tenu des taux d'intérêt bas et très stables et même portés à la baisse en certaines périodes, les nouvelles dettes sont empruntées à des taux plus qu'avantageux et les refinancements se font à des taux plus bas.

Également, on note, à l'activité « Avantages sociaux futurs », les premiers effets de la Loi 15 concernant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite. Les directives sur le traitement comptable imposées par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire permettent de réaliser une économie de 67 000 \$.

Frais de financement	Budget	Réel	Écart
Intérêts - dette à long terme	4 459 255 \$	4 479 026 \$	19 771 \$
Autres frais - dette à long terme	403 145 \$	264 282 \$	-138 863 \$
Avantages sociaux futurs	499 000 \$	432 000 \$	-67 000 \$
Autres	10 000 \$	12 556 \$	2 556 \$
Total	5 371 400 \$	5 187 864 \$	-183 536 \$

Nous en arrivons à la rubrique « Conciliation fiscale » dont l'utilité est essentielle afin de faire le lien entre le résultat financier établi selon les normes comptables municipales pour les organismes du secteur public, donc notre Ville, et le résultat financier permettant d'établir le modèle de taxation des contribuables.

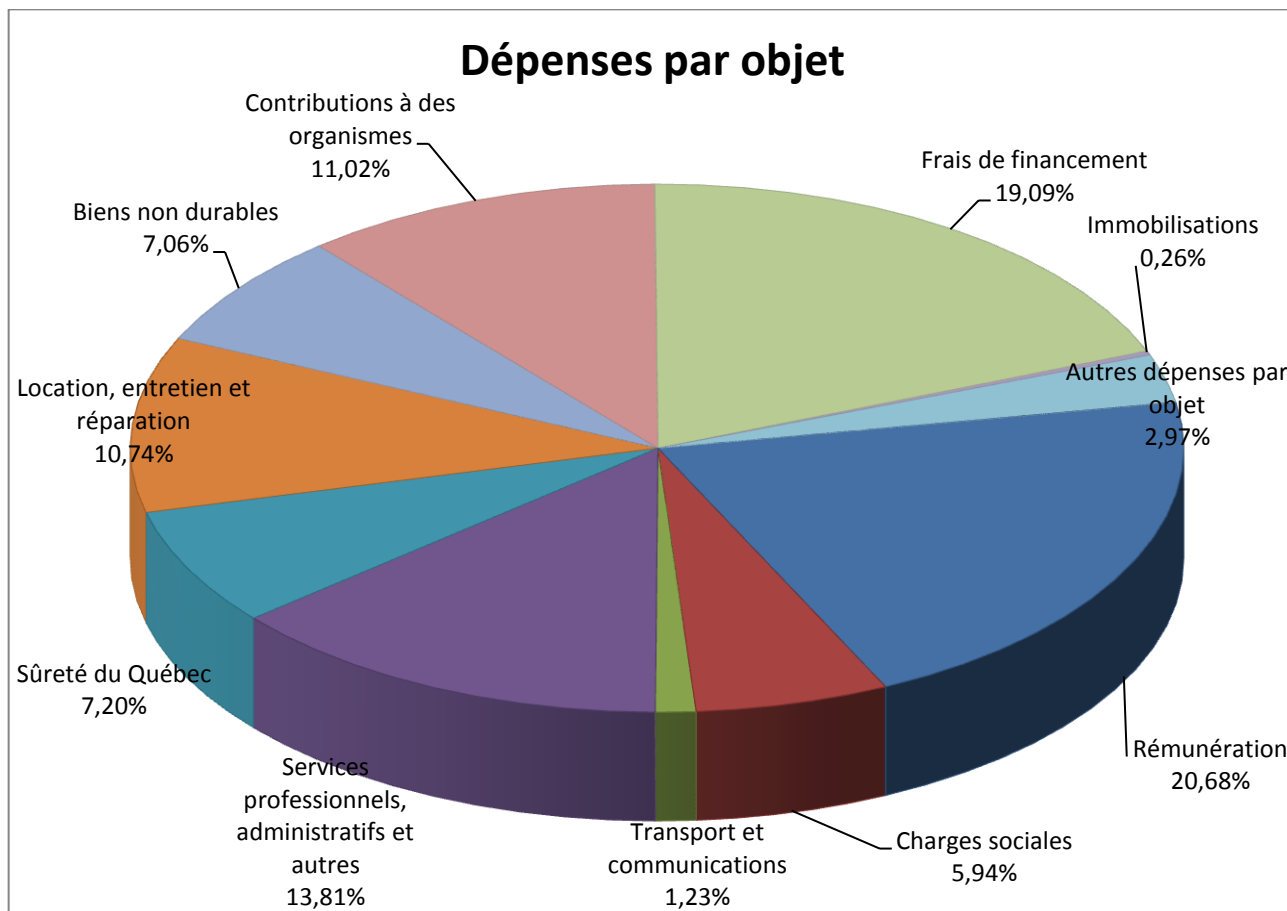
À la rubrique « Remboursements de dettes », on dénote une économie de 1 082 000 \$. Tel que mentionné précédemment au niveau des revenus de transfert, cet écart favorable provient de subventions en lien avec le service de la dette, pour lesquelles le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire n'avait pas émis de confirmation relativement aux sommes recevables lors de l'élaboration du budget 2014.

La rubrique « Immobilisations » présente une économie de 94 000 \$. Cette section reflète la somme des biens de nature durable dont l'usage sera réparti sur plus d'une année. Les principes comptables permettant de distinguer et comptabiliser les biens répondant à cette nature sont définis à la section 10 « Les biens capitalisables (Biens durables) » de la « Politique d'acquisition de biens et services ».

On dénote à la rubrique « Affectations », un écart favorable de 2 484 000 \$. Les données financières apparaissant à cette rubrique constituent un outil d'autofinancement de projets non prévus à notre budget annuel. Plus précisément, la Ville utilise des surplus libres, des surplus réservés à des fins particulières de même que des fonds réservés, pour le financement de dépenses en lien avec des occasions de réalisation de projets qui peuvent survenir en cours d'exercice financier. Elle regroupe également les dépenses pour lesquelles le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a émis des directives permettant le report de la taxation sur les années futures.

Conciliation fiscale	Budget	Réel	Écart
Remboursement de dettes	9 337 062 \$	8 255 086 \$	-1 081 976 \$
Immobilisations	274 088 \$	179 914 \$	-94 174 \$
Affectations	1 358 \$	-2 482 901 \$	-2 484 259 \$
Total	9 612 508 \$	5 952 099 \$	-3 660 409 \$

En image et sous la forme d'un camembert, les dépenses par objet figurant au budget 2014 réalisé permettent de voir, en un seul coup d'œil, l'évolution des dépenses effectuées au cours de l'année dernière.



Tel que mentionné précédemment, l'excédent total de fonctionnement réalisé au cours de l'année 2014 s'établit donc à 4,2 M\$ dont 3,6 M\$ seront réservés à des fins particulières convenues par le conseil municipal. En conséquence, l'excédent accumulé libre s'établit à près de 743 000 \$ à la fin de l'année financière 2014. Les sommes ainsi dégagées pourront servir éventuellement au financement de projets plus modestes, nécessitant moins d'investissement, qui peuvent se présenter occasionnellement ou être rendus nécessaires en raison de l'urgence d'agir. Il faut noter que l'excédent de fonctionnement dégagé cette année représente 5,88 % de l'ensemble de nos revenus de fonctionnement. La moyenne provinciale se situant à 12,85 % pour 2013, on peut donc conclure que la Ville n'impose pas à ses contribuables une charge fiscale plus lourde que nécessaire.

Les excédents de fonctionnement affectés au 31 décembre 2014 totalisent donc 3,6 M\$, ces sommes sont réservées à des fins plus spécifiques. Comme gestionnaire imputable des ressources financières, le conseil doit s'assurer de posséder les leviers financiers nécessaires afin de parer aux imprévus et aux occasions d'affaires dont les besoins de réalisation peuvent nécessiter un financement non prévu. Par conséquent, l'utilisation ponctuelle de ces fonds de réserve, accumulés au fil des ans, est approuvée et autorisée dans le cadre d'une analyse exhaustive de chacun des projets.

Au cours de l'année 2014, 1,6 M\$ ont servi à la réalisation de projets de différentes natures.

Voici une liste des principaux excédents de fonctionnement et de fonds réservés au 31 décembre 2014. Il faut mentionner que certaines de ces réserves sont associées à des règles d'utilisation prescrites par l'État et/ou par des règlements précis approuvés publiquement.

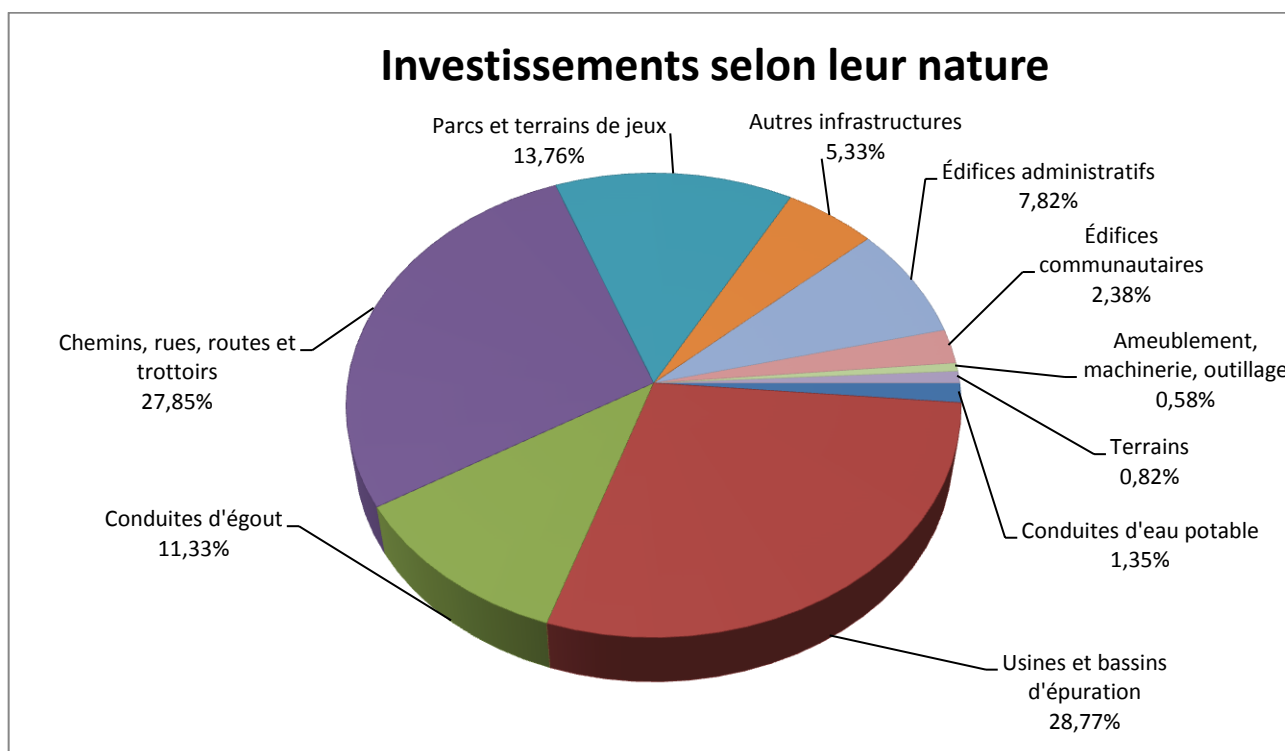
Surplus affecté – secteur Grande-Île	99 299 \$
Réhabilitation des infrastructures et réseaux (fonds bleu)	1 119 122 \$
Société du Port de Valleyfield	240 531 \$
Projets débutés en 2014 et terminés en 2015	231 649 \$
Acquisition d'immeubles	65 737 \$
Logement social	400 000 \$
Remboursement – Règlement 090 (terrains DT acquisition)	224 720 \$
Rénovation – bâtiments et voirie	501 522 \$
Conservation du patrimoine	100 000 \$
Réfection conduite d'eau et rapiéçage – hiver 2014-2015	950 000 \$
Budget de quartiers	252 272 \$
Réfection infrastructures de parcs	125 000 \$
Développement des outils de technologie de l'information	500 000 \$
Parc industriel (développement industriel)	175 847 \$
Fonds de roulement – capital non engagé	1 478 668 \$
Soldes disponibles – règlements d'emprunt	4 917 368 \$

INVESTISSEMENTS

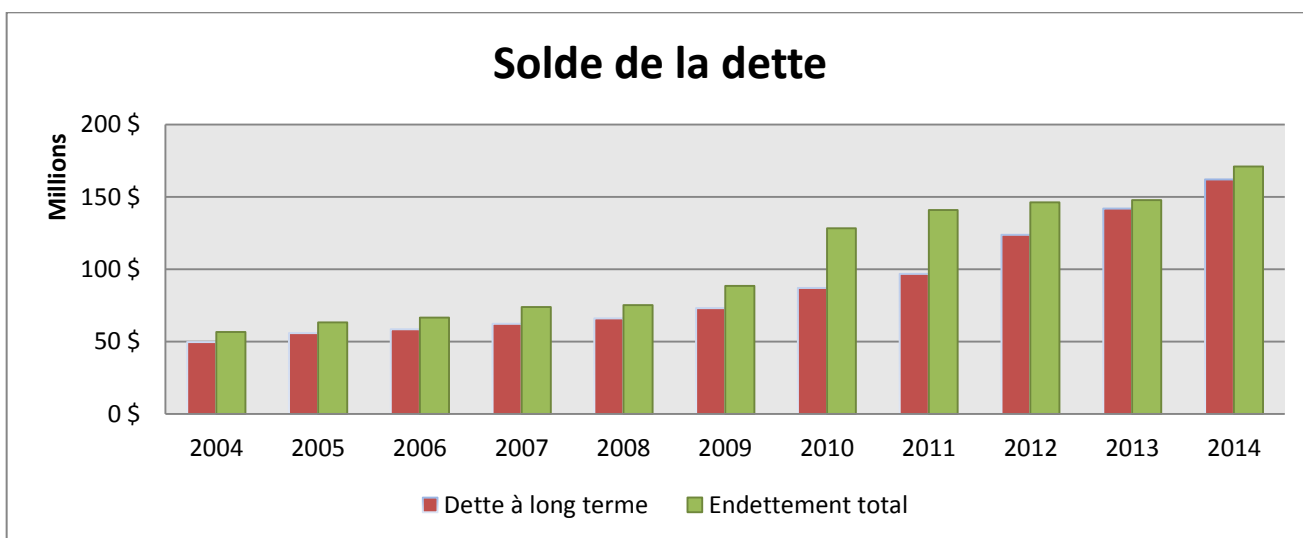
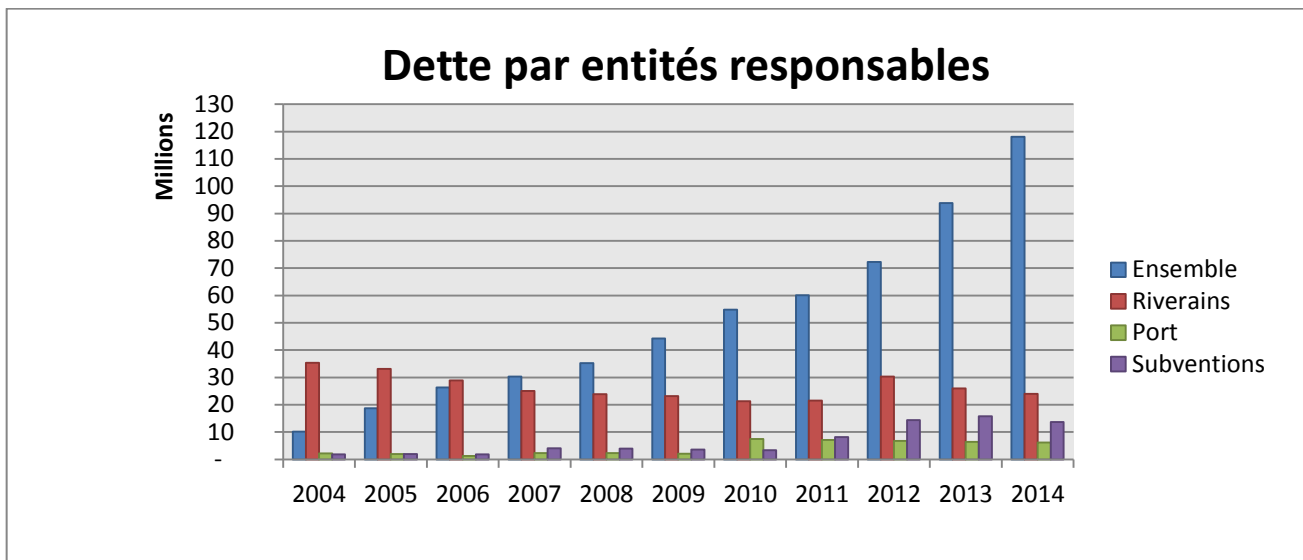
Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2014-2015-2016, totalise 40 M\$ pour 2014. Ces investissements sont financés par des emprunts à long terme totalisant 23,4 M\$, par des subventions de 3,7 M\$ ainsi que par d'autres sources pour 6,4 M\$. Voici les principaux projets ayant fait l'objet de ces investissements au cours de l'année 2014 :

Réfection des stations de pompage d'épuration	1 M\$
Réfection de l'usine d'épuration	11,5 M\$
Bâtiments, équipements – parcs et terrains de jeux et nouveaux parcs	4,6 M\$
Infrastructures des parcs industriels	0,9 M\$

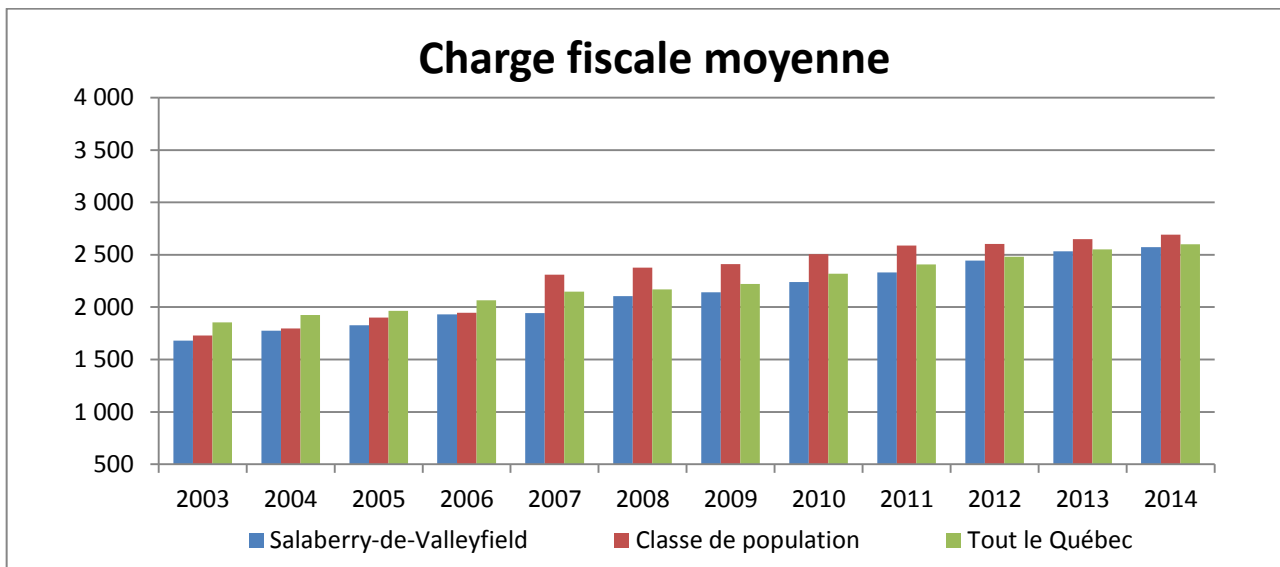
Poste – Sûreté du Québec	2,1 M\$
Réaménagement - Cours d'eau Arthur-Boyer	1,8 M\$
Réfection - Rang Sainte-Marie	2,5 M\$
Réaménagement – route A530	6,1 M\$
Construction – Complexe Écocentre	1,8 M\$
Construction – Maison des jeunes et skatepark	2,3 M\$
Réfection de voirie, rues, asphaltage et nouvelles rues	1,8 M\$



Compte tenu du programme d'investissements, mis en œuvre depuis l'année 2008, la dette de la Ville est passée de 142 M\$ à 162 M\$, au 31 décembre 2014, ce qui constitue une hausse de 20 M\$. On doit ici mentionner que cette dette n'est pas supportée exclusivement par le secteur résidentiel qui constitue 74 % des valeurs imposables de notre ville, il faut également prendre en considération tous les volets commerciaux et industriels et les autres entités imposables qui contribuent largement au remboursement de la dette en fonction de l'évaluation de leur immeuble. De plus, une portion de cette dette (23,9 M\$) est supportée par des contribuables dits « riverains », les répartitions locales, ayant bénéficié de travaux d'infrastructures. Une autre portion de 13,7 M\$ est supportée par le gouvernement du Québec par le biais de leurs programmes de subventions publiques. À noter que la réalisation de travaux d'infrastructures qui sont en partie subventionnés par les paliers gouvernementaux supérieurs oblige la Ville à emprunter la totalité des sommes subventionnées. Le gouvernement rembourse ensuite la Ville, capital et intérêt, sur une période moyenne de 10 ans, on parle ainsi d'une dette à la charge du gouvernement du Québec. Une dernière portion de la dette globale, soit 6,1 M\$, est à la charge de la Société du Port de Valleyfield.

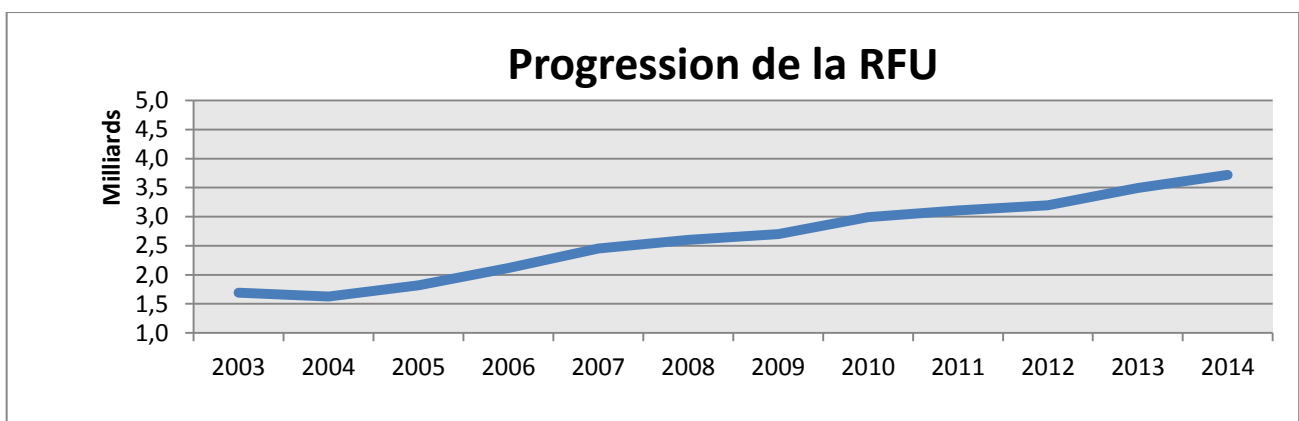


Ces images, présentées à l'écran, laissent à penser que notre endettement semble élevé, mais force est de constater que selon les profils financiers publiés annuellement par le ministère, la charge fiscale moyenne pour nos contribuables demeure, depuis plusieurs années, à un niveau inférieur à celle des villes comparables. On dénote, pour l'année 2014, une légère augmentation de cette charge qui se situait à 2 533 \$/résidence en 2013 et qui s'établit maintenant à 2 572 \$/résidence. Cette charge fiscale moyenne demeure toujours inférieure aux villes de même catégorie de population, laquelle se situe actuellement à 2 691 \$ et tout près, mais inférieure à celle pour tout le Québec, qui se situe à 2 599 \$/résidence.



On ne peut entreprendre ni soutenir un programme de réhabilitation de nos infrastructures vétustes et datant, pour certaines, de plus de 75 ans, sans engager des sommes d'argent importantes pour réaliser les travaux. On ne peut non plus créer de la richesse foncière sans soutenir le développement industriel et commercial en mettant en place les infrastructures nécessaires à leur accueil. Ces investissements impliquent une croissance de la dette à moyen terme mais, les retombées financières sont susceptibles de permettre une stabilisation certaine de la taxation foncière de la portion résidentielle de nos revenus. Voilà l'équilibre que nous recherchons.

À cet effet, la richesse foncière a connu en 2014 une augmentation d'un peu plus de 226 M\$, une croissance de 6,47 % comparativement à l'année 2013. Ceci démontre bien la vigueur économique constante de notre Ville. Ainsi, la richesse foncière uniformisée se situe au 31 décembre 2014 à 3,7 milliards \$.



INDICATEURS DE GESTION

La Ville, comme toutes les autres municipalités du Québec, est tenue de déposer chaque année, en complément au rapport financier annuel, une série d'indicateurs de gestion. Ces indicateurs permettent au conseil municipal et aux gestionnaires de se comparer d'année en année et ainsi d'assurer un suivi plus rationnel des opérations sur une base annuelle. Le suivi de l'évolution de ces paramètres importants permet de cibler les processus défaillants de notre gestion municipale.

Nous déposons donc les 17 indicateurs de gestion exigés par le gouvernement. La comparaison de ces indicateurs demeure l'une de nos constantes préoccupations. Nous pourrions établir les conclusions appropriées dès que l'ensemble des villes de notre catégorie aura déposé ses propres résultats. Dans l'expectative de la publication des résultats comparatifs de ces indicateurs, nous procéderons tout de même à une analyse comparative de nos propres résultats et des processus de services afin d'adapter nos opérations aux normes d'efficacité et d'efficience des meilleures pratiques dans le monde municipal. Le résultat des indicateurs des années précédentes est grandement utile pour évaluer l'évolution de nos services sur des périodes antérieures de 12 mois.

Plus précisément, nous remarquons une nette amélioration des indicateurs reliés au transport routier. Ce secteur inclut deux volets distincts, soit celui du coût de la voirie par kilomètre de voie, ainsi que le coût relié à l'enlèvement de la neige, également par kilomètre de voie. À noter que, compte tenu que les grands froids subis au cours de l'hiver sont survenus après la fin de notre année financière 2014, l'effet se matérialisera sur les indicateurs de l'année 2015 seulement.

Malgré notre programme de détection de fuites implanté depuis quelques années, l'indicateur relié au nombre de bris de conduites d'eau potable est en croissance. Compte tenu de la relation cause à effet, trois indicateurs subissent un sort identique soit, le coût de distribution par kilomètre de conduite, le coût du réseau d'égout par kilomètre de conduite de même que le coût du réseau d'égout par mètre cube transporté. La Ville est déjà à pied d'œuvre pour la mise en action, dès 2015, d'un programme de chemisage de plusieurs conduites jugées prioritaires visant à redresser la situation dont les effets monétaires sont importants. L'effet positif de cette démarche se reflètera sur ces mêmes indicateurs au cours des années subséquentes.

En revanche, depuis quelques années, une amélioration continue est constatée au niveau du coût de distribution de l'eau potable par mètre cube traité. Le coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable se compare aux meilleures performances de la province de Québec. En effet, nous avons le privilège d'avoir une source d'approvisionnement d'eau exceptionnelle et nos choix technologiques antérieurs font en sorte que nous produisons une eau potable de très grande qualité.

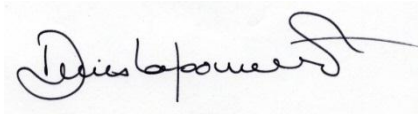
En ce qui concerne le secteur environnemental, deux volets bénéficient d'indicateurs. Au volet des déchets domestiques et assimilés, on peut noter, depuis les deux dernières années, une nette diminution du coût de la collecte. Quant au volet des matières recyclables, le rendement moyen annuel est demeuré stable, mais, très bonne nouvelle, le taux de diversion s'est grandement amélioré, ce qui laisse à penser que les efforts de sensibilisation sur cet enjeu important commencent à porter fruit. Il faut tout de même observer que nous sommes dans le premier rang quartile si l'on se compare aux autres villes de notre strate de population. Voilà donc quelques données faisant état de l'utilité de ces indicateurs.

Nous vous avons présenté un résumé des données financières pour l'année 2014. Soyez assurés que nous travaillons ensemble afin de faire de notre ville un modèle dans tous les domaines de gestion sous notre responsabilité. L'amélioration du rendu des services demande un effort de tous les instants et nous y parviendrons tous ensemble avec notre personnel. Nous sommes heureux des succès que nous réalisons, d'année en année; cela rejaille sur chacun de nous comme citoyenne et citoyen. Notre ville s'embellit et s'organise de mieux en mieux, elle est attirante, on y investit de plus en plus et nous avons raison d'être fiers de nos efforts collectifs.

Le présent discours et les états financiers complets sont actuellement disponibles pour consultation sur le site : www.ville.valleyfield.qc.ca sous l'onglet CITOYENS, rubrique ADMINISTRATION ET FINANCES MUNICIPALES.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, au nom des membres du conseil municipal, de l'ensemble de notre direction et des employés, un bon été. Soyez prudents et profitez de la programmation culturelle et sportive offerte par la Ville.

Bon été à tous et à toutes!

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Denis Lapointe", written in a cursive style.

Denis Lapointe, Ing. M. Ing. Env.
Maire
Ville de Salaberry-de-Valleyfield